



Le Kap Verre



 **Turenne**  
Investissement

## **Turenne Investissement participe à la transmission du Groupe Le Kap Verre**

**Paris, le 6 mars 2012 : Turenne Investissement a réalisé un investissement de 0,76 M€ dans le cadre de la transmission du groupe Le Kap Verre aux côtés des fonds gérés par Turenne Capital, Nord Capital Partenaires et Alliance Entreprendre.**

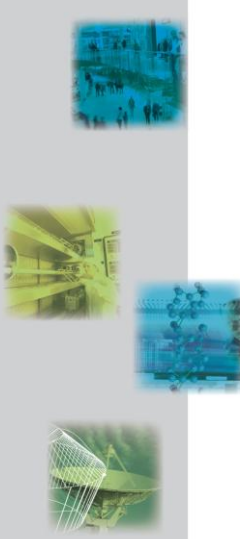
Créé en 1996 par Messieurs Lemeunier et Kap, le groupe Le Kap Verre est un spécialiste de la transformation de verre plat et la pose de vitrage à destination des particuliers, des professionnels, notamment les artisans poseurs, et des industriels.

Présent pour l'ensemble des produits de verriers du bâtiment, le Groupe a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires consolidé de plus de 12,5 M€, en croissance de plus de 10%.

Après plus de 15 ans de croissance et l'ouverture de 7 sites de production présents sur le Nord Pas de Calais, la Picardie et la Haute Normandie, les fondateurs du Groupe Le Kap Verre ont souhaité transmettre l'entreprise à un nouveau dirigeant tout en restant associés au projet de développement futur de l'entreprise.

C'est dans ce contexte de passage de relais et de continuité que Turenne Investissement, aux côtés des fonds gérés par Turenne Capital Partenaires, Nord Capital Partenaires et Alliance Entreprendre sont intervenus pour favoriser à la fois la transmission et la stratégie de développement du Groupe. En effet, après s'être implanté principalement sur le littoral (Dunkerque – Boulogne) et la Picardie dans les années 2000, le Groupe Le Kap Verre envisage de déployer son réseau sur l'ensemble de la moitié Nord de la France et bénéficie aujourd'hui de l'appui d'actionnaires reconnus.

**Thierry Gautier, Président de Le Kap Verre, déclare :** *« Le Kap Verre est aujourd'hui un acteur reconnu du secteur de la transformation et de la pose de verre plat grâce au travail et à l'expertise des deux fondateurs, Messieurs Kap et Lemeunier. Le partage d'une vision commune avec les fondateurs et l'accompagnement d'actionnaires aussi importants que Nord Capital Partenaires et Turenne Capital nous ont permis de réaliser cette belle transmission et d'envisager un avenir passionnant. Soucieux de conserver tous les atouts du groupe qui ont fait la réussite de l'entreprise, nous serons également attentifs à renforcer les positions régionales de Le Kap Verre en vue d'écrire une nouvelle page de son histoire. »*



**Michel Kap et Frédéric Lemeunier, Fondateurs Le Kap Verre, déclarent :** « *Nous sommes aujourd'hui ravis d'accueillir Thierry Gautier, dirigeant issu du monde du verre plat, à nos côtés et les investisseurs financiers emmenés par Nord Capital Investissement. Cette transmission dans la continuité va nous permettre de conforter notre position sur le Nord de la France à la fois par développement interne à partir de nos sites existants et par croissance externe. Cette opération constitue aussi un nouveau chapitre dans l'histoire de la société avec le déploiement et la prise en main du groupe par son nouveau dirigeant. Nous serons à ses côtés en vue de pérenniser l'entreprise et d'avancer ensemble sur les futurs projets du Groupe.* ».

**Christophe Deldycke, Directeur Général de Nord Capital Partenaires, déclare :** « *Nous sommes heureux d'accompagner le Groupe Le Kap Verre dans cette opération permettant la transmission progressive du capital de ce groupe. Notre intervention en capital a été réalisée pour permettre la croissance de l'entreprise avec les fondateurs et Thierry Gautier (nouveau dirigeant). Le soutien actif à la transmission et au développement des PME régionales leaders telles que Le Kap Verre est une des vocations des fonds gérés par Nord Capital Partenaires.* ».

**François Lombard, gérant de Turenne Investissement, déclare :** « *Nous sommes heureux d'accompagner Nord Capital Partenaires dans la transmission du Groupe Le Kap Verre. Notre intervention doit permettre la poursuite du déploiement des activités de l'entreprise sur la moitié Nord de la France, avec les fondateurs et Thierry Gautier, le nouveau dirigeant.* ».

Ont participé à l'opération :

Investisseurs :

Turenne Investissement : Turenne Capital Partenaires Nord Capital Partenaires  
Christophe Deldycke, Romain Rastel  
Alliance Entreprendre : Laurent Collette, Camille Chosseler

Due diligences financières :

Acea Conseil : Christophe Segard, Olivier Dierickx, Nicolas Delplace

Due diligences juridiques et conseil juridique Corporate Investisseurs :

Carlara : Charles Delavenne, Jérôme Wallaert

Conseil des fondateurs :

Intuitu Clairfield International : Bertrand Hermez, Marie Dokchine

Conseil juridique des fondateurs :

Lamartine : Isabelle Horvilleur-Bars, Audrey Troch

Banques :

Société Générale (Agent) : Patrick de Neve, Cécile Marcos, Fanny Vinsot

Crédit Agricole Nord de France (Agent) :

Claire Labarre, Anne-Sophie Pargay, Guillaume Calandre

CIC Nord Ouest :

Christophe Caudron



## **A PROPOS DE TURENNE INVESTISSEMENT**

Turenne Investissement, société de capital développement créée par Turenne Capital, investit et désinvestit avec les Fonds gérés par Turenne Capital.

Turenne Investissement a vocation à accompagner – en tant que seul investisseur ou investisseur de référence – des PME en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission, dans les secteurs suivants : la santé, la distribution spécialisée, l'industrie innovante et les services. Les participations sont acquises avec un objectif de détention à moyen terme.

En se positionnant sur le segment du capital développement et des transmissions pour des PME en forte croissance et présentant une valeur d'entreprise inférieure à 100 millions d'euros lors de l'investissement, Turenne Capital est devenu l'un des principaux acteurs indépendants sur ce marché.

## **A PROPOS DE TURENNE CAPITAL**

Créée en 1999, Turenne Capital, société de capital investissement indépendante accompagne les chefs d'entreprise dans leurs opérations de croissance (croissance interne, développement à l'international, acquisition) et dans le cadre d'opérations de transmission de leur capital.

Le groupe Turenne Capital gère 415 millions d'euros dont 180 M€ pour compte de souscripteurs institutionnels au travers de différents FCPR et SCR dont Turenne Investissement coté sur Alternext, et le solde pour compte de souscripteurs personnes physiques au travers de FIP et de FCPI.

Initialement implanté à Paris et à Marseille, Turenne Capital a conclu un partenariat avec le Crédit Agricole Nord de France pour créer une société de gestion, Nord Capital Partenaires, implantée à Lille, et acteur leader régional dans le domaine du capital investissement.

En se positionnant sur le segment du capital développement et des transmissions pour des PME en forte croissance et présentant une valeur d'entreprise inférieure à 100 millions d'euros lors de l'investissement, Turenne Capital est devenu l'un des principaux acteurs indépendants sur ce marché.

## **A PROPOS DE NORD CAPITAL PARTENAIRES**

Créée en juin 2010 à l'initiative du Crédit Agricole Nord de France, qui s'est affirmé depuis plusieurs années dans le développement du haut de bilan régional, et de Turenne Capital, Nord Capital Partenaires est une société de capital investissement qui opère sur la région Nord Pas de Calais.

Nord Capital Partenaires gère 80 M€ à travers une SCR Nord Capital Investissement (regroupant les ex SCR Participex et Vauban Finance), détenue par le Crédit Agricole Nord de France, et deux FIP, Nord Cap 1 et Nord Cap 2.

Nord Capital Partenaires est un acteur leader du capital investissement dans le Nord Pas de Calais. Elle a pour mission de conforter les entreprises régionales dans leurs projets de développement, en s'appuyant d'une part sur la puissance financière et la capacité d'engagement du Crédit Agricole Nord de France, d'autre part sur le professionnalisme et l'expérience de Turenne Capital.

Site Internet : [www.nord-cp.com](http://www.nord-cp.com)

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR

#### Contacts

##### **Turenne Capital**

Béatrice VERNET

Secrétaire Général

Tél. : 01 53 43 03 03

[bvernet@turennecapital.com](mailto:bvernet@turennecapital.com)

##### **Actus Finance**

Jean Michel

MARMILLON

Relations Presse

Tél. : 01 53 67 35 79

[jmmarmillon@actus.fr](mailto:jmmarmillon@actus.fr)

Jérôme FABREGUETTES-LEIB

Relations Investisseurs

Tél. : 01 77 35 04 36

[turennecapital@actus.fr](mailto:turennecapital@actus.fr)

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers ( *United States Securities Laws* )

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 ( financial promotion ) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) ( high net worth entities ) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations sus mentionnées.